



## Que faire ? Droits d'auteur ?

-----  
Par chloe121

Bonjour, je poste ce message car j'ai besoin d'un conseil. Il y a quelques années, j'ai créé une page facebook ou je partageais des textes parlant de choses très personnelles. Par la suite j'ai supprimé le compte facebook avec lequel j'avais créé cette page mais je viens de me rendre compte que cette page est toujours présente, et mes textes aussi. Le problème est que maintenant je souhaiterais que ces choses très personnelles soient supprimées du web et j'ai donc envoyé un message aux autres personnes gérant la page de supprimer mes textes. J'ai seulement reçu pour réponse un "non". Ai je des recours juridiques dont je pourrais les "menacer" afin qu'elle supprime ces textes qui m'appartiennent ? De plus, j'ai vu qu'on pouvait signaler à facebook les violations de droits d'auteur mais ai-je vraiment un droit d'auteur sur ces textes ? Facebook signale avant de remplir le formulaire "L'envoi d'une réclamation pour violation des droits de propriété intellectuelle est un acte sérieux susceptible d'entraîner des conséquences juridiques. Toute personne qui indique faussement en toute connaissance de cause qu'un document ou une activité enfreint ces droits pourra être tenue responsable de dommages en vertu de la section 512(f) de la loi DMCA ou de lois similaires dans d'autres pays ou juridictions." alors je ne voudrais pas faire n'importe quoi sans être sûr de mes droits. Merci d'avance